

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D037/2021

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 24 juin 2021

<p>Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 12 Pouvoir : 2 Votants : 14</p>
--

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, Mme FERIÈRE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme HALBOUT Nicole, Mme HEURTAUX Jocelyne, Mme MAGNAN Nora, Mme PERRET Florence, M. POUCKET Ghislain, Mme VAGNER Marie-Lyne

Étaient absents : Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme GOULLEY Martine,

Mme GUERRAND Sylvie, M. LAHRECH Ahmed, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme TELLIER Gaëlle,

Pouvoir : Mme DELACROIX-MALVASIO a donné pouvoir à Mme GARNIER ; Mme GUERRAND a donné pouvoir à Mme FERIÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

**Objet : Approbation de la convention pour la création d'un service de répit type « Bulle d'Air » dans l'Eure en mode mandataire**

***PJ : Convention***

Le dispositif « Bulle d'Air » est un service innovant de répit à domicile pour les proches aidants intervenant auprès de personnes en situation de dépendance. C'est une formule de « balluchonnage à la française ».

Développé depuis 2011 par la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), avec l'appui de la Caisse Nationale de Santé (CNS), le dispositif « Bulle d'air » s'est déployé dans plusieurs régions. Au regard des résultats positifs exprimés par les acteurs et les bénéficiaires, une deuxième phase d'essaimage appelée « Objectif Bulles 3 » a été organisée par la Caisse centrale de la MSA à travers un appel à projet national.

Avant de s'engager dans cette démarche, la MSA Haute Normandie a mené une étude de faisabilité pour la création d'un service de répit à domicile sur le territoire Haut Normand et vérifier, en coordination avec les acteurs du champ de l'aide aux aidants et de la prise en charge de la perte d'autonomie et du maintien à domicile, les conditions de réussite de ce projet.

Devant les résultats du diagnostic des besoins sur les territoires de l'Eure et l'intérêt convergeant du projet auprès des différents acteurs du département, la MSA Haute-Normandie, en partenariat avec le Conseil départemental, l'Agence Régionale de Santé et le C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, a répondu à l'appel à projet national et a été retenue pour être accompagnée dans le montage d'un service sur le territoire de l'Eure.

Pour mettre en place le service de manière opérationnelle, la MSA, le Conseil départemental de l'Eure et le C.I.A.S. formalisent leur engagement pour réussir ce projet au travers d'une convention tripartite.

**Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

↳ Approuve la convention cadre pour la création d'un service de répit type « Bulle d'Air » en mode mandataire.

**Résultats du vote au scrutin ordinaire :**

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
12	2	14	0	14	0	14

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20210630-21D037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021